

Procédure de labellisation d'experts pour THE POOL - Metz

L'incubateur d'excellence régional The Pool, porté par l'association TCRM-BLIDA, souhaite constituer un portefeuille de prestataires labellisés dédiés à l'accompagnement des startups incubées à Metz.

Nous procédons à une consultation restreinte pour identifier et labelliser, pour une durée d'un an, un ensemble d'experts sur différents domaines clés concernant l'incubation des startups.

Les experts sont recherchés dans les domaines suivants :

- Accompagnement juridique (Création de la Société - Rédaction CGV /CGU – Contrats commerciaux – Levée de fonds)
- Expertise comptable et sociale (Déclaration courante juridique – AGO - Statuts – Paie)
- Communication (Site internet vitrine ou site marchand - Identité visuelle et charte graphique – Création de supports de communication à imprimer – Référencement naturel (SEO) et rédaction de contenu – Référencement payant (SEA) – Community Management et Marketing Communautaire – Conseils et réalisation de clips vidéo – Formations individuelles ou collectives – Relations Presse)

Dans le cadre de l'incubation, THE POOL peut cofinancer les prestations ci-dessus proposées aux projets. Compte-tenu de la jeunesse des sociétés concernées, THE POOL souhaite contrôler la qualité et le coût associés à ces prestations. Par conséquent, sur certains lots, un chiffrage sera demandé afin de forfaitiser certaines prestations. Cet élément sera déterminant pour le choix du prestataire.

En retour de leur investissement, les experts labellisés seront proposés aux porteurs de projets lors de leurs recherches de prestataires de manière privilégiée.

Le choix des experts se fait sur les critères suivants :

- 40% : montant du devis sur les lots sur lesquels l'expert se positionne,
- 30% : adéquation de la prestation proposée et devisée par rapport à la demande initiale,
- 30% : le cas échéant historique du fournisseur vis-à-vis de l'association TCRM-BLIDA.

Cahier des charges - Expertise comptable et sociale :

Prestations attendues :

Expertise Droit Social

- Contrat de travail
- Déclarations à l'embauche
- Etablissement des bulletins de paie : **tarification forfaitaire à fournir**
- Etablissement des déclarations sociales et déclaration sociale nominative
- Registre unique du personnel et autres registres
- Assistance en cas de contrôle par les organismes sociaux
- Assistance litiges et départs salariés

Expertise comptable

- Organisation de la comptabilité
- Saisie des factures tiers et trésorerie
- Saisie des OD de paie et Tva
- Saisie des opérations diverses
- Contrôle et justification des comptes
- Préparation et déclaration de la Tva et déclarations douanières
- Tenue des fichiers des immobilisation et amortissements
- Inventaire et valorisation des stocks
- Etablissement des comptes annuels ; bilan et compte de résultat plus annexe
- Tenue des registres légaux comptables
- Constitution du fichier des écritures comptables (FEC)
- Etablissement des déclarations fiscales annuelles
- Etablissements des autres déclarations fiscales courantes
- **La proposition de packs « startup » sera appréciée pour les sociétés en création et leurs deux premières années d'exploitation**

Renseignements et déroulement de l'appel à la concurrence à consultation restreinte

1. Acheteur public – Association TCRM-BLIIDA – 7 avenue de Blida – 57000 Metz
2. Objet du marché – Recherche d'experts pour l'accompagnement « Droit social et comptabilité » des startups incubées à Metz
3. Type de marché – Marché à bon de commande – Art 77 du Code des Marchés Publics
4. Lieu d'exécution – 7 avenue de Blida – 57000 Metz (ou sur le lieu de travail de la startup concernée si non hébergée au sein de Bliiida)
5. Date limite de dépôt des offres : 15/12/2018
6. Adresse électronique de transmission des offres : thepool@tcrm-blida.com
7. Pièces à fournir par le postulant :
 - a. Offre du postulant
 - b. Attestations de régularité fiscale et sociale
8. Délai de maintien de l'offre du postulant = 1 an
9. Date de publication de l'avis d'appel à concurrence sur le site internet de TCRM-BLIIDA – Le 16/11/2018 (www.startup-semia.com)